

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom LARONCE Franck
Adresse mail franck.laronce@euroapi.com

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 1000 à plus
Raison sociale EUROAPI FRANCE
Siren 891090680
Code NAF 21.10Z - Fabrication de produits pharmaceutiques de base
Adresse 15 RUE TRAVERSIERE 75012 PARIS 12

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 1174

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 1.6
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en % 2.9
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 10

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	0.4
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	83
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	83

Publication des résultats obtenus

Date de publication	12/02/2024
Site Internet de publication	euroapi.com

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Ces écarts sont mesurés pour la catégorie cadre

La Direction dans le cadre de sa politique de rémunération pour l'année 2024 veillera à avoir des mesures d'augmentations supérieures en faveur des femmes permettant de combler cet écart.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Ces écarts sont mesurés pour la catégorie Technicien - Agent de maîtrise et cadre.

La Direction fera part de recommandations pour assurer une proportionnalité équivalente d'augmentation entre les hommes et les femmes

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

La Direction s'engage à accroître la diversité dans nos instances dirigeantes EXCOM/ ELT/ SLT - 1 femme présélectionnée dans tous les recrutements avec des niveaux de rémunération correspondant à ces niveaux de postes

Date de publication des objectifs

16/02/2024